

Un mois de stage à l'étranger

Dans le cadre du dispositif européen Erasmus, des élèves du lycée professionnel Carnot vont passer un mois d'immersion en entreprise à l'étranger, du 10 janvier au 10 février.

Sept jeunes de 1^{re} Bac pro Métiers de la mode vont se rendre à Lisbonne ; quatre de terminale en Bac pro conduite en transport routier de marchandises se rendront eux à Madrid. « Contrairement aux jeunes du lycée général Carnot qui partent à l'étranger pour des séjours linguistiques d'une semaine, ceux du lycée professionnel partent dans le cadre de leur période de formation en milieu professionnel », détaille Luc Channellière, référent Erasmus au lycée. Ce dispositif a été mis en place en 2016. En trois ans, les élèves doivent effectuer 20 semaines en entreprise et cette expérience à l'étranger en fait partie.

Les élèves des Métiers de la mode seront en immersion au Portugal, dans des petites entreprises du textile. Ceux de la filière conduite routière dans des entreprises de transport de la banlieue madrilène. Tout cela pendant quatre semaines. Durant la première,



SUR LE DÉPART. Quatre élèves en Bac pro Métiers de la mode seront en stage pendant un mois à Lisbonne. c.c.

chaque groupe sera encadré par deux professeurs. Lors des deux semaines suivantes, ils seront en totale autonomie. En fin de séjour, un enseignant viendra les rejoindre afin d'effectuer une évaluation et un bilan de cette période. Un organisme les suivra en permanence sur place.

Bon point pour le CV

Mais comment ont été retenus les lycéens ? « Le choix a été fait par rapport à leur savoir être, leur niveau scolaire et leur niveau en anglais. « Nous sommes très vigilants car, à Lisbonne, les sept élèves seront hébergés dans un appartement que nous avons loué

et, à Madrid, ils seront en demi-pension dans une résidence universitaire. » En termes de budget, 80 % des frais sont pris en charge par Erasmus, la Région allouera 270 € à chaque élève afin de subvenir à leurs besoins (nourriture et autres frais). Seul le billet d'avion est à la charge des familles. Luc Channellière, espère que cette expérience sera un moteur pour tous les élèves. « Nous savons que ces lycéens entraînent les autres dans leur sillage pour la suite des études. Individuellement aussi, en plus de possibles points complémentaires au Bac, cela valorise un CV ». ■